



Programme « B2vBR+BC » :

(Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et sont en entrée permanente)

Prérequis/Public :

Une Attestation médicale sera à présent nécessaire pour suivre la session :

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051491350?utm_source=chatgpt.com

Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse tension. La maîtrise des savoirs de base est nécessaire à savoir, lire, écrire et compter. Etre aussi en possession des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés.

Méthodes pédagogiques :

La formation est initiée par un retour d'expérience de tous les stagiaires et est suivie d'une alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques. Supports vidéos.

Les exercices pratiques sont orientés sur le repérage des environnements ou locaux à risques, le déplacement et l'évolution dans cet environnement, le comportement adapté en fonction des risques, la manipulation du matériel et outillage et le compte rendu de son activité.

Objectif :

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la norme NF C 18-510 en vigueur.

Validation :

A l'issue de la formation théorique et pratique, un titre d'habilitation est envoyé à l'employeur si les tests sont validés. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 en vigueur : 3 ans (36 mois).

Contenu :

Notions élémentaires d'électricité. les dangers de l'électricité. le courant électrique et le corps humain. Matériel de protection individuel et collectif. Les zones à risque électrique. Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux. Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510. La consignation. Les niveaux d'habilitation. Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques. Consignes et documents écrits. Utilisation des matériels et outillages de sécurité. Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique. Travaux pratiques et évaluation pratique conformément à la réglementation.



Durée :

Forfait de 14 heures de formation pour un recyclage réparties sur 2 journées de 7h00 et 21h00 réparties sur 3 journées de 7h00 pour une formation initiale.